

Fonds Commun de Placement Général

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2019

CACEIS BANK
1-3 place Valhubert
F-75013 Paris

Dépositaire



MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de gestion

M CLIMATE SOLUTIONS

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	18
5. Certification du Commissaire aux Comptes	20
6. Comptes de l'exercice	24

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M CLIMATE SOLUTIONS
Part C (Capitalisation) FR0013446812
 OPCVM soumis au droit français
 Cet OPCVM est géré par MONTPENSIER FINANCE

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions internationales.
 L'objectif du Fonds est de participer à l'évolution des marchés internationaux en investissant de façon discrétionnaire principalement dans des actions de sociétés dont les initiatives ou les solutions contribuent directement ou indirectement à la réduction des impacts du changement climatique, ou dans des actions de sociétés dont une partie de l'activité concerne les évolutions et développements liés à la thématique de la transition énergétique et climatique, tel que décrit plus bas.

La stratégie de gestion du Fonds suit une double démarche :
 - sélection de valeurs sur la base de critères extra-financiers dans l'objectif d'identifier l'implication des entreprises en faveur de la transition énergétique et écologique pour le climat ;
 - complétée par une analyse fondamentale s'appuyant sur une étude quantitative fondée sur des ratios financiers.

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante :
 - Les valeurs de type I (entreprises réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités ») représenteront au moins 20% des encours du portefeuille ;
 - Les valeurs de type I ou de type II (entreprises réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités ») représenteront au total au moins 75% des encours du portefeuille ;
 - Les encours du portefeuille dits « de diversification », regroupant des valeurs de type III (entreprises réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités »), ou d'autres titres de créance et instruments du marché monétaire, doivent représenter moins de 25%.

Les valeurs de type III figurant dans les encours « de diversification » regroupent 2 catégories de valeurs :
 - Des actions de sociétés qui ne répondent à aucune contrainte de pourcentage de chiffre d'affaires lié à des « éco-activités », tout en étant sélectionnées dans le même univers de valeurs potentiellement investissable qui font l'objet d'une notation interne. Les entreprises pourront par exemple présenter un profil carbone bas, sans pour autant exercer une des huit « éco-activités » éligibles, ou présenter une bonne note d'implication dans la transition énergétique et écologique, mais moins de 10% du chiffre d'affaires issu d'une des huit « éco-activités » ;
 - Les titres de créance et instruments du marché monétaire, pour lesquels aucune contrainte de chiffre d'affaires ne sera appliqué aux émetteurs.

Huit catégories d'activités entrent dans le champ des « éco-activités » : Énergie, Bâtiment, Économie circulaire, Industrie, Transports propres, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêt, Adaptation au changement climatique. Entrent dans le champ de la transition énergétique et écologique, les activités concourant directement ou indirectement à la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles.

Dans le choix des valeurs, le gérant complètera l'analyse des critères ESG par une analyse des caractéristiques propres des sociétés et leurs perspectives, en s'appuyant sur une approche par les fondamentaux des sociétés dans une perspective à long terme. Les étapes d'identification des valeurs potentiellement investissables entrant dans le type I et II sont résumées ci-après :

1/ Un premier filtre est établi à partir de données extra-financières, ayant comme objectif l'exclusion des valeurs impliquées dans la production d'énergie nucléaire, la production d'énergies fossiles, les armes à sous-munitions ou les mines antipersonnel, ou objet de controverse très sévère Environnement ou ESG.

2/ Les valeurs ainsi filtrées font ensuite l'objet de trois notations internes :

- Une note d'implication dans la transition énergétique.
- Une note de profil carbone.

Ces deux notations sont calculées à partir de données quantitatives et qualitatives extra-financières principalement fournies par MSCI ESG Research. Celles-ci peuvent être complétées ou amendées par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

- Une note d'analyse fondamentale (solidité financière, capitalisation/flottant, liquidité, ...) déterminée à partir de ratios financiers, et de données de marché.

Au cours de cette étape, les valeurs qui ne présenteraient pas un profil qualifiant au regard des critères mis en œuvre sont exclues du champ des valeurs potentiellement investissables.

3/ L'estimation de la part du chiffre d'affaires lié aux huit catégories d'activités éligibles est ensuite prise en compte, afin de qualifier la typologie I ou II des valeurs potentiellement investissables.

4/ Ensuite, le gérant détermine la composition du portefeuille en sélectionnant des valeurs parmi celles identifiées plus haut, en respectant les contraintes de répartition par « part verte » du portefeuille.

L'OPCVM, qui se positionnera sur les marchés mondiaux, est investi à hauteur de 75% minimum en actions et instruments assimilés. Il est exposé :

- à hauteur de 75% minimum en actions internationales, et ce jusqu'à 100%. L'exposition se fait au travers d'actions de toutes capitalisations, sans allocation géographique, ni sectorielle. Le gérant se laisse la possibilité d'être investi majoritairement, voire uniquement, en valeurs françaises.

- à hauteur de 0% à 25% maximum en obligations, obligations convertibles et produits de taux.

Le Fonds pourra investir sur des titres et instruments du marché monétaire dans la limite de 10% de son actif net.

Les émetteurs pourront être publics ou privés. Aucun critère relatif à la notation (ou jugé équivalent par la société de gestion) n'est imposé. Le Fonds pourra investir sur les pays émergents à hauteur de 40% de l'actif et sur des titres jugés spéculatifs (ou jugés équivalent par la société de gestion, à hauteur de 25% de l'actif net).

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, et ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

Le Fonds pourra investir de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens ou de 0% à 10% de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou européens respectant les critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Le risque de change, qui représente 100% maximum de l'actif net, peut être couvert en tout ou partie par le biais d'opérations à terme portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Espace Économique Européen).

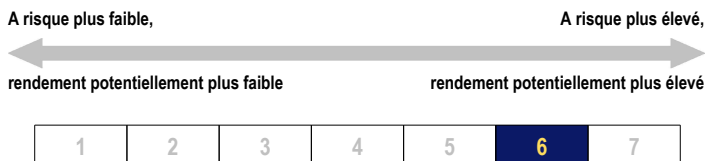
Remboursement des parts : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse ouvert à Paris et à New York, non férié en France.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de valorisation avant 11h00.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

La part C capitalise ses revenus.

Profil de risque et de rendement



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux actions de la zone euro notamment au marché des petites et moyennes capitalisations qui sont destinées à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Le Fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie résultant notamment d'opérations de change à terme conclues de gré à gré avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. La valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Ainsi, la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative.

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Création du FCP : 2 juillet 2019 ;
- Création part C : 14 novembre 2019 ;
- Radiation parts IC, ID, RC et RD : 18 novembre 2019.

CHANGEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

- Création part R : 21 janvier 2020.

3. RAPPORT DE GESTION

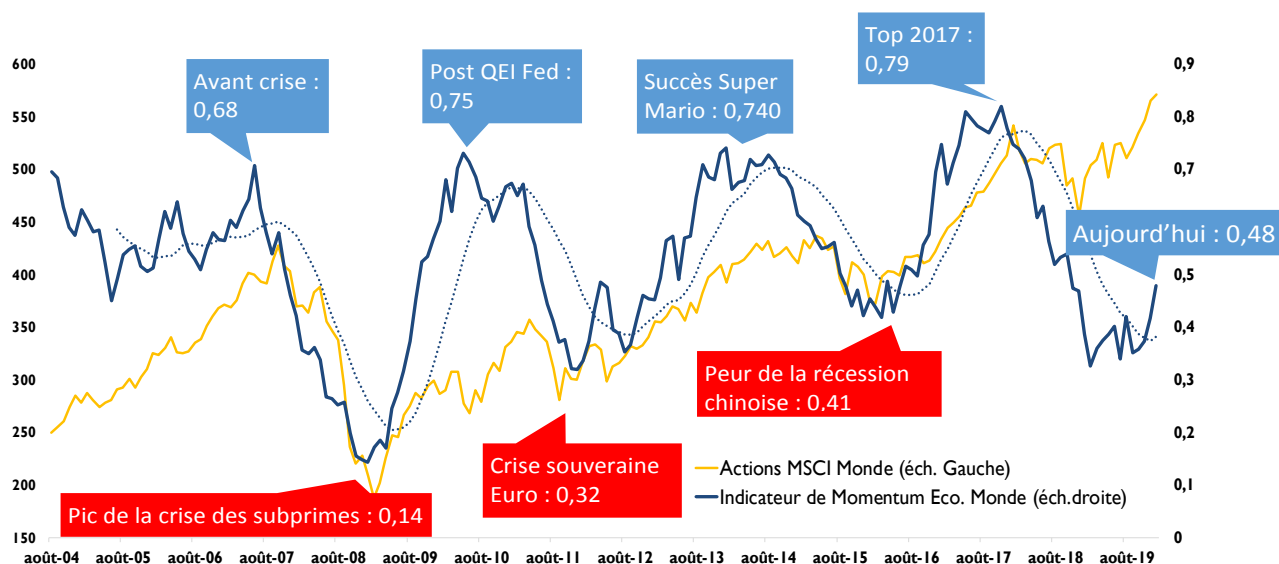
ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

Croissance mondiale

Malgré le soutien de politiques monétaires devenues plus accommodantes depuis leur tournant de début 2019, le **Momentum économique mondial s'est nettement détérioré au début de l'été**, à la suite du regain de tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis.

Un climat plus constructif en fin d'année, la levée progressive de l'incertitude liée au Brexit ainsi que l'annonce d'un plan de relance monétaire et budgétaire significatif de la part des autorités chinoises, ont permis de redonner de l'élan aux indicateurs avancés d'activité.

Le momentum éco monde se reprend



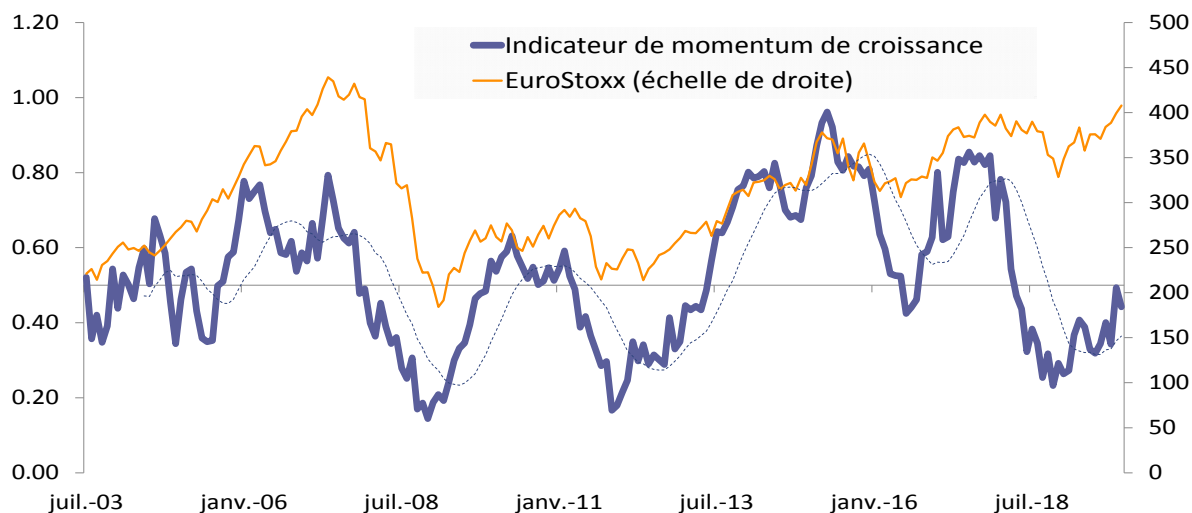
L'indicateur de momentum économique prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 10 Janvier 2020

Le fil rouge économique de ce second semestre reste néanmoins **les difficultés du secteur industriel** dans toutes les régions du monde, heureusement compensées par la vigueur des services et surtout par le dynamisme de la consommation, en particulier aux États-Unis.

Momentum économique de la zone euro



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 10 Janvier 2020

L'Europe, et tout spécialement l'Allemagne, a beaucoup souffert de cette langueur manufacturière qui touche de plein fouet le secteur automobile, très important Outre-Rhin.

PMI manufacturier allemand



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 10 Janvier 2020

Marchés actions

Les perspectives d'une forte montée des tarifs douaniers entre la Chine et les États-Unis a fait vaciller les marchés qui ont nettement corrigé au mois d'août. L'espoir d'une issue positive - même temporaire - dans ce dossier, a redonné le moral aux investisseurs en fin d'année, ce qui a permis aux indices américains d'inscrire de **nouveaux records historiques**.

Evolution du S&P500 DNR depuis le 1er Janvier 2018 (en \$)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2019

L'Europe a également profité de cet optimisme, la visibilité apportée par les nouvelles élections au Royaume-Uni s'ajoutant au retour des injections de liquidités par la Banque Centrale Européenne. **Les rotations sectorielles ont cependant été très fortes tout au long du semestre.**

Les bénéfices par actions, attendus en hausse de près de 10% en début d'année, n'ont pas permis d'accélérer la tendance : dans l'attente des résultats du quatrième trimestre, ils devraient finalement finir sur une progression symbolique de l'ordre de 1%.

Les marchés émergents ont également terminé le semestre en hausse, même si la **baisse du commerce mondial** et le ralentissement progressif de l'activité dans l'Empire du Milieu ont limité la progression des indices.

Evolution du MSCI Emerging Markets DNR depuis le 1er Janvier 2018 (en \$)



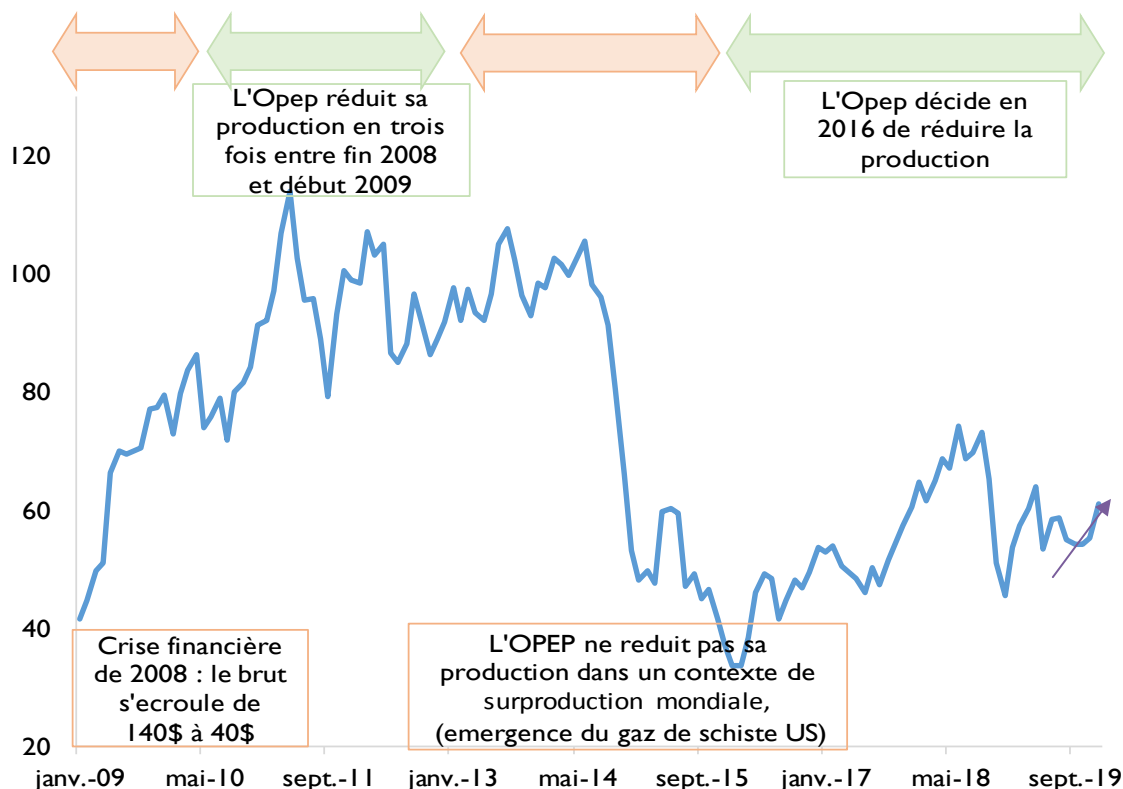
Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2019

A l'issue de cette hausse, **les niveaux de valorisations sont désormais plus tendus**, supérieurs à leurs moyennes historiques, en particulier aux États-Unis, mais sans excès en Europe... à condition que **les bénéfices des entreprises repartent à la hausse en 2020**.

Matières premières

Le pétrole a évolué tout au long du semestre **entre craintes de ralentissement économique et poussée de fièvre géopolitique**. C'est ainsi qu'après avoir fortement fléchi en août, dans le sillage des craintes de récession mondiale via le secteur industriel, **les cours se sont fortement tendus mi-septembre** après l'attaque qui a visé les installations pétrolières saoudiennes à Abqaiq et Khurais, dans l'Est du pays, avant de corriger progressivement au fur et à mesure de la reprise de la production.

Le pétrole revient vers ses hauts niveaux récents



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2019

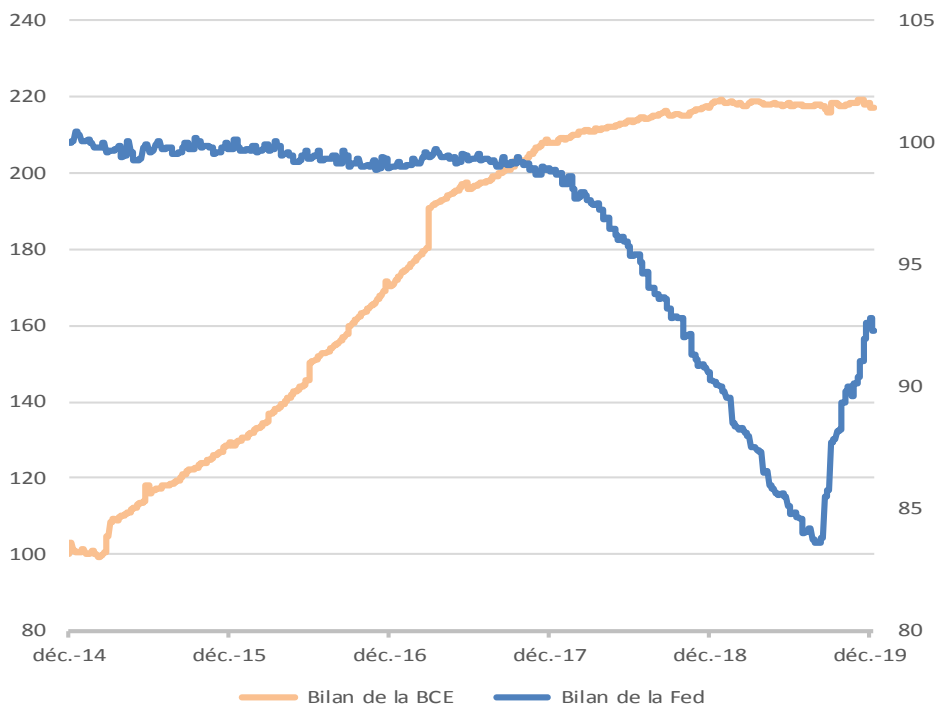
Au dernier trimestre de l'année, les tensions croissantes entre les États-Unis et l'Iran ainsi que les troubles sociaux en Irak ont permis à l'or noir de reprendre sa marche en avant, tout en restant bien en deçà du **seuil des 80 dollars le baril de Brent**, à partir duquel des craintes inflationnistes pourraient se manifester.

Les prix des métaux industriels sont restés sans grande tendance, à l'exception notable du minerai de fer, qui a fortement souffert de la baisse des investissements dans les infrastructures en Chine. A l'inverse **l'or**, longtemps stable, a bénéficié en fin d'année de son statut de valeur refuge face aux tensions avec l'Iran pour dépasser les **1500\$ l'once**.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

Le revirement de position des banques au premier semestre s'est amplifié au second. Non seulement le mouvement de baisse des taux s'est poursuivi, mais la Fed – via le marché monétaire – et la BCE, ont repris en fin d'année leurs injections de liquidités. A tel point que l'institution de Washington a **effacé en à peine trois mois la moitié de la baisse de son bilan réalisée entre 2015 et mi-2019**.

Le bilan de la Fed est remonté en flèche sur les derniers mois



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2019

Ce volontarisme a été un facteur clé de soutien aux marchés actions et a conduit les taux souverains à **des plus bas historiques en octobre**, avant que des déclarations plus prudentes de Christine Lagarde, nouvelle présidente de la BCE, au sujet des impacts des taux négatifs sur le système bancaire, ne conduise à corriger ces excès en fin d'année.

Ainsi, après avoir touché le point bas historique de -0.71%, le 28 août, le Bund allemand 10 ans a terminé l'année à -0.19% tandis que l'OAT française, à -0.44% mi-août, dépassait légèrement le seuil de +0.10% le 31 décembre. Le 10 ans US s'établit, quant à lui, à 1.92% à la fin de l'année.

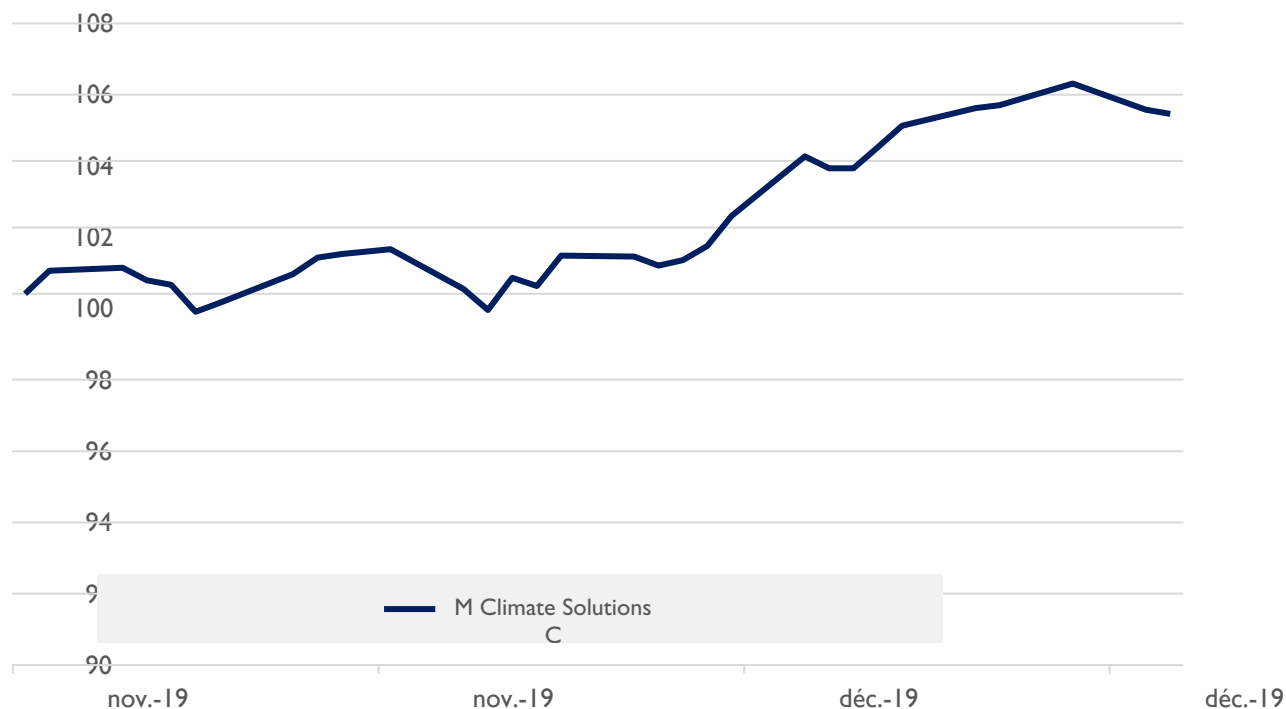
Dans ce contexte d'assouplissement conjoint de la Fed et de la BCE, **la parité Euro-Dollar a évolué dans un canal étroit tout au long du semestre, oscillant entre 1.09 et 1.12 Dollars pour un Euro**. Le Yuan a été beaucoup plus volatil, évoluant au gré des doutes sur la croissance chinoise et des tensions commerciales avec les États-Unis : la devise chinoise a tutoyé les 7.20 Yuan pour un Dollar en août, avant de revenir sous **le seuil psychologique et politique de 7 Yuans pour un Dollar**.

Données et Performances de M Climate Solutions au 31 décembre 2019

Taille de l'OPC : 4.59 millions d'euros

	14/11/2019	31/12/2019
Valeur liquidative part C (€)	250.00	263.54
Performance depuis la création de la part		5.42%

La part C a été créée le 14 novembre 2019.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :

← A risque plus faible / rendement potentiellement plus faible ————— A risque plus élevé / rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque global au 31/12/2019

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

Exposition indicative et évolution de l'actif net

Au 31/12/2019, le fonds est exposé à hauteur de 96.95% en actions

	14/11/2019	31/12/2019	Variation
Actif Net Total	535 225.80	4 594 715.16	758.46%
Nombre de parts C ANC		17 434.0000 4 594 715	

La part C a été créée le 14 novembre 2019.

Principaux mouvements de la période

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 14/11/2019 au 31/12/2019 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Tomra Systems Inc	124 199	4.79%
Nvidia Corp	119 318	4.61%
Dassault Systèmes	117 003	4.52%
EDP Renovaveis SA	111 823	4.32%
Waste Management Inc	111 517	4.30%
Vestas Wind Systems	108 934	4.21%
Texas Instruments Inc.	108 145	4.17%
Solaria Energia Y Medio Ambi	106 077	4.09%
Microsoft Corp	105 508	4.07%
Neoen SA	104 808	4.05%

* Actif Net moyen sur la période du 14/11/2019 au 31/12/2019

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 14/11/2019 au 31/12/2019 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Albioma	10 858	0.42%
China Everbright Intl Ltd	7 290	0.28%

* Actif Net moyen sur la période du 14/11/2019 au 31/12/2019

Répartition géographique au 31/12/2019

La répartition géographique indicative du portefeuille actions au 31/12/2019 est la suivante :

		31/12/2019
Total		100.0%
	États-Unis	20.7%
	France	15.4%
	Norvège	11.7%
	Allemagne	8.7%
	Royaume-Uni	8.1%
	Espagne	7.2%
	Japon	4.4%
	Pays-Bas	4.2%
	Irlande	3.7%
	Caïmanes, Îles	3.1%
	Danemark	2.8%
	Canada	2.7%
	Chine	2.30%
	Finlande	1.88%
	Suisse	1.69%
	Autriche	1.38%
	Hong-Kong	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

Répartition sectorielle au 31/12/2019

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions au 31/12/2019 est la suivante :

	31/12/2019
Total	100.0%
Biens & services industriels	30.7%
Pétrole	23.6%
Technologie	19.0%
Service publics	10.5%
Construction & Matériaux	7.1%
Services financiers	3.9%
Biens de consommation courante	1.9%
Chimie	1.3%
Voyages & Loisirs	1.3%
Automobile	0.8%
Assurance	0.0%
Agro-alimentaire & Boissons	0.0%
Distribution	0.0%
Santé	0.0%
Immobilier	0.0%
Produits de base	0.0%
Banques	0.0%
Média	0.0%
Télécom	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TOMRA SYSTEMS ASA	140 780,78	0,00
DASSAULT SYSTEMES	131 556,80	0,00
NVIDIA CORP	131 222,67	0,00
VESTAS WIND SYSTEMS	124 594,69	2 345,78
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	125 117,79	0,00
WASTE MANAGEMENT INC	124 781,62	0,00
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	121 055,81	1 564,00
TEXAS INSTRUMENTS COM	121 251,18	0,00
MICROSOFT CORP	116 535,92	0,00
NEOEN SA	115 088,22	0,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - **Change à terme :**
 - **Future :**
 - **Options :**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

• POLITIQUE DE VOTE

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en œuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

- **POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

- **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- **POLITIQUE DE REMUNERATION**

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 41 personnes, dont 16 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2019 et variable au titre de 2018) : 6 841 K€, dont 3 619 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des rémunérations des 'preneurs de risques' : 4 105 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M CLIMATE SOLUTIONS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Montpensier Finance

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP M CLIMATE SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif M CLIMATE SOLUTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs au premier exercice, d'une durée exceptionnelle de 6 mois, clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 2 juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

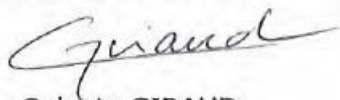
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2019
Immobilisations nettes	
Dépôts	
Instruments financiers	4 454 625,98
Actions et valeurs assimilées	4 454 625,98
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 454 625,98
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
Créances	792,98
Opérations de change à terme de devises	
Autres	792,98
Comptes financiers	141 405,55
Liquidités	141 405,55
Total de l'actif	4 596 824,51

PASSIF

	31/12/2019
Capitaux propres	
Capital	4 623 105,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-31 166,98
Résultat de l'exercice (a, b)	2 776,94
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	4 594 715,16
Instruments financiers	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Dettes	2 109,35
Opérations de change à terme de devises	
Autres	2 109,35
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
Emprunts	
Total du passif	4 596 824,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

- **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2019
Opérations de couverture	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
Autres opérations	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2019
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	44,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 076,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
Total (1)	4 120,29
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	90,30
Autres charges financières	
Total (2)	90,30
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	4 029,99
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 029,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 253,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	2 776,94

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Il s'agit de la première clôture du fonds d'une durée exceptionnelle de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.
Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,90% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 922 128,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-538 940,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 879,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 162,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 280,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Frais de transactions	-13 644,77
Différences de change	-849,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	220 994,85
Différence d'estimation exercice N	220 994,85
Différence d'estimation exercice N-1	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
Différence d'estimation exercice N	
Différence d'estimation exercice N-1	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 029,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
Actif net en fin d'exercice	4 594 715,16

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
Titres de creances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions		
TOTAL Autres opérations		

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							141 405,55	3,08
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	141 405,55	3,08								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD		NOK		GBP		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 043 166,75	22,70	520 507,32	11,33	360 734,87	7,85	749 824,30	16,32
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances					392,52	0,01	400,46	0,01
Comptes financiers	872,69	0,02	74,71		893,24	0,02	1 594,56	0,03
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Coupons et dividendes en espèces	792,98
Total des créances		792,98
Dettes	Autres dettes	2 109,35
Total des dettes		2 109,35

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	17 434,00	4 402 464,64
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	17 434,00	4 402 464,64

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2019
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	
Pourcentage de frais de gestion fixes	
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

- **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2019
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	2 776,94
Total	2 776,94
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	2 776,94
Total	2 776,94

- **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2019
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-31 166,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	-31 166,98
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	-31 166,98
Total	-31 166,98

- **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2019
Actif net Global en EUR	4 594 715,16
M CLIMATE SOLUTIONS C	
Actif net en EUR	4 594 715,16
Nombre de titres	17 434,00
Valeur liquidative unitaire en EUR	263,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,78
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,15

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ENCAVIS AG	EUR	9 682	90 913,98	1,98
NORDEX AG	EUR	5 504	66 488,32	1,45
SAP SE	EUR	852	102 512,64	2,23
SIEMENS AG-REG	EUR	401	46 732,54	1,02
VARTA AG	EUR	679	82 430,60	1,79
TOTAL ALLEMAGNE			389 078,08	8,47
AUTRICHE				
AMS	CHF	1 701	61 542,54	1,34
TOTAL AUTRICHE			61 542,54	1,34
CANADA				
BALLARD POWER SYSTEMS	USD	10 893	69 620,56	1,51
INNERGEX RENEWABLE	CAD	4 454	51 441,59	1,12
TOTAL CANADA			121 062,15	2,63
CHINE				
XIJIANG GOLDWI	HKD	99 200	102 632,81	2,23
TOTAL CHINE			102 632,81	2,23
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	1 389	125 152,22	2,72
TOTAL DANEMARK			125 152,22	2,72
ESPAGNE				
CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRIL	EUR	390	15 990,00	0,35
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	12 515	131 407,50	2,85
GAMESA CORPORATION TECNOLOGICA	EUR	3 249	50 798,12	1,11
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	17 885	121 618,00	2,65
TOTAL ESPAGNE			319 813,62	6,96
ETATS UNIS AMERIQUE				
ACUITY BRANDS INC	USD	975	119 770,34	2,61
FIRST SOLAR INC	USD	1 448	72 129,32	1,57
MICROSOFT CORP	USD	861	120 864,96	2,63
NVIDIA CORP	USD	685	143 475,61	3,13
PENTAIR PLC	USD	991	40 463,92	0,88
SERVICENOW INC	USD	302	75 895,18	1,65
SUNRUN	USD	4 932	60 629,27	1,32
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	1 097	125 275,17	2,73
WASTE MANAGEMENT INC	USD	1 240	125 788,14	2,74
XYLEM	USD	1 129	79 182,76	1,72
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			963 474,67	20,98
FINLANDE				
VALMET CORP	EUR	3 916	83 645,76	1,82
TOTAL FINLANDE			83 645,76	1,82
FRANCE				
ALSTOM	EUR	2 757	116 428,11	2,53

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	Actif Net
DASSAULT SYSTEMES	EUR	935	137 024,25	2,99
GETLINK SE	EUR	2 612	40 512,12	0,88
LEGRAND SA	EUR	1 316	95 594,24	2,08
NEOEN SA	EUR	4 467	138 030,30	3,01
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	817	74 755,50	1,63
SUEZ SA	EUR	6 308	85 063,38	1,85
TOTAL FRANCE			687 407,90	14,97
ILES CAIMANS				
TIANNENG POWER INTERNATIONAL	HKD	50 000	33 896,17	0,74
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	HKD	162 000	102 415,60	2,23
TOTAL ILES CAIMANS			136 311,77	2,97
IRLANDE				
KINGSPAN GROUP	EUR	2 248	122 403,60	2,66
TOTAL IRLANDE			122 403,60	2,66
JAPON				
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	700	56 590,13	1,23
EREX COLTD	JPY	4 800	71 681,15	1,56
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	2 600	69 402,99	1,51
TOTAL JAPON			197 674,27	4,30
NORVEGE				
NEL ASA	NOK	148 183	129 948,19	2,83
SCANSHIP HOLDING ASA	NOK	34 848	105 987,55	2,31
SCATEC SOLAR	NOK	10 980	138 143,31	3,01
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	5 188	146 428,27	3,18
TOTAL NORVEGE			520 507,32	11,33
PAYS-BAS				
INTERXION HOLDING NV	USD	135	10 071,52	0,22
PHILIPS LIGHTING NEWCO BV	EUR	3 856	107 428,16	2,33
STMICROELECTRONICS NV	EUR	2 946	70 615,62	1,54
TOTAL PAYS-BAS			188 115,30	4,09
ROYAUME UNI				
BIFFA PLC	GBP	25 106	80 853,83	1,76
HALMA PLC	GBP	1 495	37 181,71	0,81
JOHN LAING GROUP PLC	GBP	18 810	84 012,69	1,83
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	1 665	58 631,17	1,28
SMITH(DS)	GBP	22 157	100 055,47	2,17
TOTAL ROYAUME UNI			360 734,87	7,85
SUISSE				
GEBERIT NOM.	CHF	150	75 069,10	1,63
TOTAL SUISSE			75 069,10	1,63
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			4 454 625,98	96,95
TOTAL Actions et valeurs assimilées			4 454 625,98	96,95
Créances			792,98	0,02
Dettes			-2 109,35	-0,05
Comptes financiers			141 405,55	3,08
Actif net			4 594 715,16	100,00

M CLIMATE SOLUTIONS C	EUR	17 434,00	263,54
------------------------------	------------	------------------	---------------